

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 65 (1939)  
**Heft:** 22

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Communiqué du Comité central.

Dans sa séance du 15 juillet 1939 le *Conseil suisse d'honneur* statuant en l'affaire *Schorp* architecte, à Montreux contre *Brugger* architecte, à Lausanne, a décidé de casser le jugement du Conseil d'honneur *Vaud-Valais-Genève* du 8 mars 1939. Le Comité central sur proposition du Conseil suisse d'honneur inflige un blâme sévère à M. *Brugger* architecte pour son attitude incorrecte vis-à-vis de M. *Schorp* dans une affaire pour laquelle ils étaient associés. Les frais de la procédure sont à la charge de M. *Brugger*.

Zurich, le 16 octobre 1939.

*Le Comité central.*

### NÉCROLOGIE

#### Henri Cuénod, ingénieur.

La mort subite de *Henri Cuénod*, survenue il y a quelques semaines à Beyrouth, a consterné ses nombreux amis.

*Henri Cuénod* a fait ses études à l'*Ecole d'ingénieurs de Lausanne*, où il obtint son diplôme en 1902. Tous ceux qui l'ont connu à cette époque n'oublieront jamais ce camarade si ouvert, si calme, si bon, toujours obligeant et modeste.

Peu après sa sortie de l'*Ecole*, il est appelé à *Ekaterinoslav*, en *Russie méridionale*, dans une entreprise française s'occupant d'installations en ciment armé. Il y acquit une grande pratique et devint, dans cette partie, un des meilleurs ingénieurs de Russie. Peu d'années après, il s'établit à son compte et son bureau, grâce à sa conscience professionnelle et à son honnêteté devint bientôt un des plus estimés du pays. Les chemins de fer russes lui firent rapidement confiance et, du nord au sud, on peut trouver des ouvrages importants construits par notre compatriote.

En 1919, les événements politiques l'obligèrent au départ, abandonnant le fruit de tant d'années de travail.

Mais *Henri Cuénod* était un caractère et pas une minute le découragement ne s'empara de lui. De retour au pays, il fut chargé par la Croix-Rouge, puis par la S. D. N. de diverses missions de confiance. Il s'acquitta de toutes ces tâches avec tact et dévouement, rendant d'immenses services et soulageant bien des misères. A *Riga*, il organisa l'échange des prisonniers de guerre entre la Russie et les pays centraux. A *Changhaï*, il eut à s'occuper des internés Russes en Chine. Enfin, ces dernières années, il était à *Beyrouth*, dirigeant l'établissement des réfugiés Arméniens. C'est là que la mort vint le surprendre, en pleine activité, loin de sa famille, de ses amis et de son pays, où il avait toujours rêvé pouvoir finir ses jours.

J. M.

### DIVERS

#### Examens fédéraux d'entrepreneurs.

Le Secrétariat central de la Société suisse des entrepreneurs (Zurich 2, Beethovenstrasse 38) communique qu'un renvoi de la prochaine session ordinaire d'examen (janvier-février-mars 1940) est envisagé, vu les circonstances. Il invite cependant les personnes qui auraient un intérêt à passer leur examen de maîtrise en 1940, à lui faire parvenir, au plus tôt, leur inscription provisoire, par simple lettre. Une décision définitive sera prise sur la base des résultats de cette enquête.

### BIBLIOGRAPHIE

**Répertoire des normes V. S. M.** Normes de la Société suisse des constructeurs de machines, édité par le bureau des normes V. S. M., Lavaterstrasse 11, Zurich 2, 1939. Prix : 1 fr. 80.

On trouve dans ce petit opuscule de septante pages l'énumération complète des normes établies à ce jour par le bureau constitué à cet effet par la Société suisse des constructeurs de machines.

Il permet de se rendre compte instantanément dans quels domaines la normalisation a progressé ces dernières années et donne pour chaque groupe : Normes fondamentales générales, matières premières, produits semi-manufacturés, éléments de construction, éléments généraux de machines, organes de commande, canalisations, tuyauteries, robinetterie, électrotechnique, machines-outils, outillage, appareils de levage, distribution d'eau et de gaz, dispositif de combustion, outillage de mesure, instruments enregistreurs et de mesure, la liste des imprimés en vente ou en préparation et les numéros d'ordre par lesquels ils sont désignés et qu'il faut indiquer pour les commander.

Cette brochure vient compléter heureusement les éditions précédentes de la même publication. Elle trouvera sa place dans la collection des aide-mémoires de tout atelier, bureau technique ou de dessin de la branche mécanique.



**ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.428. - Télégramme: INGENIEUR ZURICH.**

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription du S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

#### Emplois vacants :

##### Section mécanique :

1043. Quelques *ingénieurs et techniciens mécaniciens*. Ateliers de construction de Suisse orientale.

1045. Plusieurs *ingénieurs-mécaniciens, techniciens-mécaniciens et dessinateurs-mécaniciens*, machines-outils. Bureau d'ingénieur, Zurich.

1047. *Technicien-électricien ou radio-technicien*, dépannages, réparations et montages d'appareils radio. Suisse orientale.

1057. *Technicien*, machines de précision. Ateliers mécaniques de Suisse romande.

1059. *Ingénieur-mécanicien* diplômé, éventuellement *technicien-mécanicien*, si possible candidat ayant la pratique de l'enseignement et les qualités requises pour se charger des cours d'une école d'ingénieurs du Chili dans les branches suivantes : mécanique générale, surtout moteurs à explosion, machines à vapeur, turbines, etc. De préférence candidat connaissant la langue espagnole. Contrat de 4 ans. Frais de voyage payés. Offres sur formulaires S. T. S. pour courrier aérien.

1063. Plusieurs *constructeurs, techniciens et dessinateurs*. Fabrication de machines en Suisse orientale.

1065. *Technicien ou dessinateur-mécanicien*, bureau de construction d'une fabrique de machines de Suisse centrale.

1069. *Technicien*, éventuellement *ingénieur*. Langues : allemand et français. Fabrication de fours industriels.

1071. *Chimiste ou physicien* demandé en qualité d'assistant du chef du service d'essais d'un bureau de brevets. Connaissance parfaite de la langue anglaise indispensable. Age pas au-dessus de 35 ans. Importante entreprise industrielle de Suisse allemande.

1073. Jeune *ingénieur-électricien*, diplômé d'une école technique supérieure et disposant de quelques années de pratique dans l'exploitation des usines électriques. Langues allemande et française indispensables.

1075. *Ingénieur, technicien ou dessinateur*. Chaudrage électrique (fours électriques, bobinages, isolateurs, chaudières, etc.). Suisse romande.

Sont pourvus les numéros : de 1938 : 995 ; de 1939 : 495, 517, 535, 553, 847, 859, 869.

##### Section bâtiment et génie civil :

1068. *Technicien en génie civil*. Suisse centrale.

1070. Jeune *technicien en génie civil*. Bureau d'ingénieur de Suisse orientale.

1074. Jeune *ingénieur civil*, travaux hydrauliques, corrections de ruisseaux et torrents. Bureau d'ingénieur à Zurich.

1078. *Ingénieur ou technicien en génie civil*, construction de routes. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

1082. Jeune *architecte ou technicien architecte*, très habile dessinateur. De même :

*Technicien ou dessinateur-architecte*. Connaissance de l'allemand. Bureau d'architecte du nord-ouest de la Suisse.

1084. *Technicien ou dessinateur en constructions métalliques*, ateliers de constructions métalliques de Zurich.

Sont pourvus les numéros : de 1939 : 482, 644, 734, 762, 860, 890, 956, 988, 1004, 1010, 1042, 1058.